

Luxembourg, le 1er octobre 2019

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

*« Suite à une question parlementaire du député allemand Arnold Schmitt, le ministère de l'Économie, du Transport, de l'Agriculture et de la Viticulture du Land de Rhénanie-Palatinat fait savoir qu'il existe dans ce land 48 hectares de vignes en terrasses qui sont laissés à l'abandon, dont 45 dans la région de la Moselle.*

*Les vignes en friche attirent des parasites, sources de maladies, qui risquent de se propager sur les vignes cultivées avoisinantes.*

*Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :*

- 1) *Combien d'hectares de vignes sont laissés à l'abandon au Luxembourg ? À quels endroits se trouvent-elles et depuis combien de temps ne sont-elles plus cultivées ? Combien de vignes en friche avoisinent des terres cultivées ?*
- 2) *Quels parasites peuvent se propager dans des vignes en friches ? Quelles maladies risquent-ils de transmettre aux vignes cultivées ? Monsieur le Ministre est-il au courant de vignobles qui ont été touchés par des maladies suite à un vignoble avoisinant laissé à l'abandon ?*
- 3) *Quelles mesures le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural entreprend-il pour éviter que des vignes soient laissées à l'abandon ? Quel rôle joue le remembrement dans ce contexte ?»*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

*Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.*

Gilles BAUM  
Député